

Construire en pierre structurelle

Alphapierre, *La bonne pierre à la bonne place*, organise en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine, un concours d'idées réservé aux étudiants inscrits en Licence 3, Master 1 ou Master 2 dans une école supérieure française délivrant le diplôme d'État d'architecte.

Cette initiative a pour objectif de faire connaître et promouvoir les potentialités du matériau pierre.

Le concours « Construire en pierre structurelle » incitera les étudiants en architecture à découvrir l'histoire de la pierre, à identifier ses particularités, ses utilisations, ses aspects, son entretien, sa pérennité, son recyclage. Il les encouragera à en concevoir l'usage dans les domaines contemporains de la construction, de l'aménagement urbain et du mobilier.

La pleine connaissance des qualités spécifiques de la pierre (matériau porteur, respirant et filtrant) permettra non seulement de développer un nouveau vocabulaire architectural mais aussi de contribuer pleinement à la politique du développement durable et de la gestion énergétique.

Modalités de participation au concours

Conditions d'inscription

Sont admis à concourir les étudiants régulièrement inscrits en Licence 3 - en Master 1 – Master 2 dans une école supérieure française délivrant le diplôme d'État d'architecte.

Admissibilité

Seul le rendu des documents aux formats, critères et délais prescrits vaudra validation de participation.

Calendrier

- Date limite d'inscription : vendredi 8 avril 2016 - minuit
- Date limite de rendu du projet : mercredi 1^{er} juin 2016 - minuit
- Remise des prix : mardi 14 juin à 18 h

Inscription

L'inscription est indispensable.

La fiche d'inscription ci-jointe devra être complétée, scannée et retournée avant le vendredi 8 avril 2016 - minuit

- par courrier électronique à : materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr

Questions

Les questions éventuelles relatives aux attendus du concours peuvent être adressées par mail à :

- matériauthèque : materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr
- architecte, enseignant ENSA Paris-Val de Seine : denis.lenglart@paris-valdeseine.archi.fr

Rendu des projets

Les projets devront être adressés par voie électronique au format pdf à : materiautheque@paris-valdeseine.archi.fr

via un outil gratuit d'envoi de fichier volumineux.

Prix

Le jury, composé d'architectes et professionnels de la pierre, décernera aux projets qu'il estimera les plus pertinents, les prix suivants :

- 1^{er} prix : 1250 € et un trophée
- 2^{ème} prix : 1000 € et un trophée
- 3^{ème} prix : 750 € et un trophée.

L'ENSA Paris-Val de Seine se réserve la possibilité d'exposer tout ou partie des projets étudiants présentés dans le cadre de ce concours.

Construire en pierre structurelle

Projet Architectural

L'étudiant, ou l'équipe d'étudiants, est libre de choisir le type de projet à présenter : logement (individuel ou collectif), équipement tertiaire, culturel, sportif, commercial, etc.

L'usage de la pierre naturelle devra être argumenté, de l'échelle urbaine ou territoriale à l'échelle architecturale. La pertinence du choix, la pleine connaissance des caractéristiques de la pierre utilisée, de sa destination dans les ouvrages, de son utilisation, de sa mise en œuvre et de son image dans l'environnement devront être développées.

Une note explicative de la démarche architecturale adoptée et du processus de conception devra étayer l'option propre de l'usage de la pierre sous ses différentes formes et son association avec d'autres matériaux, sur le plan technique et esthétique, dans l'application des mises en œuvre et des normes contemporaines, dans les estimations comparatives des coûts de construction et de maintenance des ouvrages.

Les nouvelles technologies d'extraction et taille numérique de la pierre ainsi que la reconnaissance des qualités thermiques du matériau, doivent inciter les étudiants à concevoir une écriture contemporaine d'ouvrages en pierre.

Formats et éléments de rendu

Le projet rendu, (au format pdf, poids inférieur ou égal à 15Mo) devra comprendre :

1/ deux A1 verticaux

Les panneaux comporteront obligatoirement les éléments suivants :

- un cartouche comportant:
le nom du ou des étudiants, l'ENSA d'inscription et le semestre d'étude
- une description succincte du projet :
étude environnementale (climatologie, géomorphologie, etc) schémas conceptuels, présentation de la démarche architecturale d'utilisation de la pierre (identification des référents)
- un plan de situation 1/1000°
- un plan masse, toitures 1/500°
- des plans, coupes, de toutes les façades 1/100°
- des coupes/façades significatives 1/50° et éventuellement des détails constructifs et architecturaux 1/20° (l'association avec l'ensemble des matériaux constitutifs de l'ouvrage, les réponses aux contraintes thermiques et énergétiques, les choix techniques et esthétiques.)
- Deux représentations graphiques :
 - l'une permettant d'appréhender l'environnement du projet et sa matérialité
 - l'autre illustrant l'ambiance du projet.

2/ un livret A3 vertical

Le livret comportera un texte décrivant le projet architectural et la démarche (3 pages maximum).

La qualité graphique et la composition des documents présentés participeront à la cohérence et à la compréhension de la démarche architecturale.

Construire en pierre structurelle

Concours d'idées

Nom de l'étudiant ou Noms des étudiants de l'équipe

.....
.....
.....
.....
.....

E.N.S.A.

.....

Semestre(s) d'étude

.....

Enseignant référent (non obligatoire)

.....

Adresse(s) électronique(s)

.....
.....
.....
.....
.....

Je déclare, nous déclarons, avoir pris connaissance et accepté les modalités et conditions d'inscription du concours d'idées « Construire en pierre structurelle ».

Signature(s)

.....
.....
.....
.....
.....